

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

16/03/2016

Dossier complet le

29/03/2016

N° d'enregistrement

206 - 0161

1. Intitulé du projet

Centre de Conservation du Louvre à Liévin

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Région Nord Pas de Calais - Picardie, mandataire agissant au nom et pour le compte du musée du Louvre

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 5 3 1 7 4 2 0 0 0 1 7

Forme juridique

Région

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

N° 38

Le projet a une surface de plancher d'environ 20 000 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'opération consiste en la construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir les collections du musée du Louvre afin de protéger celles-ci des risques liés à la crue centennale de la Seine. Ce bâtiment s'implantera à proximité du musée du Louvre - Lens dans le prolongement du parc, sur le territoire de Liévin.

Le bâtiment regroupera des espaces de conservation, des espaces de traitement des œuvres ainsi que des espaces de logistique.

Le projet s'implante en milieu urbain sur un terrain en requalification (anciennes cités minières) et s'intègre dans la continuité paysagère du parc du Louvre Lens.

Le Centre de Conservation cible un double objectif visant à offrir les meilleures conditions de conservation pour les 250 000 œuvres concernées par le transfert, dans une recherche de performance énergétique ambitieuse.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet se définit autour de trois thèmes:

- la conservation des collections patrimoniales
(mettre à l'abri les œuvres dans des réserves qui les protègent des altérations du temps),
- le traitement des collections
(inventorier, documenter et étudier les œuvres dans des ateliers scientifiques et techniques),
- la diffusion des collections
(organiser le déplacement des œuvres à partir d'espaces logistiques)

Les surfaces principales du bâtiment sont décomposées de la manière suivante:

- espaces de conservation
- espaces d'étude
- mouvements des œuvres, conditionnement et entretien
- accueil et locaux de l'équipe
- locaux techniques

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le concept du projet est de se fondre dans la continuité paysagère du parc d'Euralens en exploitant la topographie des lieux. Ainsi le bâtiment se glisse dans le paysage, et le parc du Louvre Lens se prolonge sur le toit.

Au cours de la phase de réalisation, les points les plus significatifs sont:

- terrassement et nivellement du terrain afin de constituer la plateforme en creux dans laquelle s'installe la construction
- forage et coulage des fondations profondes par pieux
- coulage en place de la dalle basse, des poteaux et des voiles latéraux de superstructure en béton armé
- pose à la grue mobile des éléments préfabriqués en béton armé de superstructure horizontale
- achèvement du clos couvert avec montage des parties vitrées en mur rideau et de l'étanchéité de couverture
- installation de l'équipement technique du bâtiment (électricité, ventilation, chauffage...)
- réalisation des finitions intérieures
- réalisation des aménagements paysagers sur le bâtiment et sur ses abords

Le principe constructif adopté recourt de manière importante à la préfabrication. Ce choix permet de minimiser les nuisances du chantier dans l'environnement immédiat tant au niveau de la durée des interventions qu'à celui du bruit et des risques de dégradation dans une optique de "chantier propre".

Calendrier Réalisation

Phase d'études: années 2015 et 2016

Phase de Chantier: années 2017 et 2018

Réception de l'ouvrage: fin 2018

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Impact dans le paysage:

Par rapport à la surface globale construite de 20 000 m², l'impact du bâtiment dans le paysage est très mesuré en raison du concept architectural d'effacement au profit d'une continuité paysagère du parc. La toiture végétalisée prend naissance au niveau du sol sur la frange Est du site et s'élève doucement pour culminer côté ouest, à moins de 9 mètres au dessus du niveau altimétrique de la rue Piette. Les façades latérales accompagnant le soulèvement progressif sont en recul important par rapport aux limites parcellaires et ont l'allure neutre de parois en béton surgissant derrière les plantations des abords. La façade principale vitrée Ouest côté rue Piette s'installe en recul de 43 mètres et prend naissance 3 mètres en contrebas au pied d'un talus boisé faisant filtre par rapport à l'espace public.

Le bâtiment n'est pas un établissement recevant du public, il sera érigé selon les règles du Code du travail. Il y aura en permanence 2 agents de sécurité 24/24h. Une vingtaine de personnes travailleront sur site, avec invitations de manière ponctuelle de personnes extérieures.

Impact par rapport aux flux:

Le bâtiment est sécurisé sur son pourtour et impacte essentiellement les espaces publics auxquels il adresse ses accès: la rue Piette en limite ouest et le parking public "Jaurès" existant, au nord. L'équipement ne sera pas ouvert au public.

On distinguera deux types principaux de flux:

- les utilisateurs (personnel administratif, historiens, restaurateurs, techniciens, visiteurs autorisés) - En venant sur le site en voiture ou en deux-roues, ces personnes profitent d'un parking de 20 places créé dans l'emprise du site, côté ouest, accessible depuis la rue Piette, et également du parking public existant "Jaurès", côté nord. L'accès au bâtiment sur l'angle nord-ouest répond à ce double aspect.

- la logistique des œuvres - Celle-ci est gérée par camions. Le projet gère totalement les aspects de manœuvre logistique à l'intérieur du bâtiment (aire de retournement, quais de (dé)chargement, zone d'attente) et minimise ainsi leur perception depuis l'espace public.

Comme pour l'accès au parking des utilisateurs, l'accès logistique se fait par une rampe perpendiculaire à la rue Piette.

Nota: L'accès de maintenance des équipements techniques se fera également à partir de l'espace logistique.

Impact par rapport à l'hydrographie du site:

Les dispositifs hydrographiques existant à l'échelle du territoire sont prolongés et multipliés à l'échelle du site de l'équipement. Le défilé des noues guidant et infiltrant l'eau du territoire se prolonge ici en épousant les lignes de force du bâtiment pour orienter l'eau dans le point bas du site où est aménagé un bassin de récupération des eaux.

Fréquences de trafic des œuvres:

- 1 camion par jour dans les premiers 4-5 ans de démenagement, -2-3 camions par semaine pendant la phase d'exploitation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire
Dossier Loi sur l'Eau (à priori déclaration et non autorisation)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain d'assiette de forme triangulaire Surface parcellaire: 41 000 m2 Bâtiment neuf de forme triangulaire Surface de plancher bâtiment: 20 000 m2 (+1 200 m2 d'auvent en façade) Hauteur max: 58.90 NGF (Toiture) dont 60.70 NGF pour l'édicule d'ascenseur	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Liévin 62 800

Le terrain est délimité au nord par le parking Jaurès, à l'ouest par la rue du Docteur Piette, au sud par la rue du Berry et à l'Est par la rue du Dauphiné

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 47 ' 44 " 689 Lat. 50 ° 25 ' 37 " 598

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ: Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée: Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

[Empty box for listing crossed municipalities]

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? [Empty box]

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[Empty box for describing the work program]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain vierge à usage de réserve foncière en attente d'aménagement, issu du regroupement d'anciennes parcelles loties de la cité minière dont les constructions ont été démolies

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de la commune de Lévin - zone UAb - modifié décembre 2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prim.net : PPRn Inondation - Par ruissellement et coulée de boue. (Sensibilité faible à très faible) Prescrit le 30/10/2001 Sources: www.georisques.gouv.fr PPRm Mouvements de terrains miniers - Glissements ou mouvements de pente 10/06/2015 PPRm Mouvements de terrains miniers - Tassements 10/06/2015 PPRm Mouvements de terrains miniers - Effondrements localisés 10/06/2015 PPRm Emissions en surface de gaz de mine 10/06/2015
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des captages à plus de 2 km du site
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bassin minier

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Géothermie avec prélèvement d'eau et rejet équivalent
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Géothermie avec prélèvement d'eau et rejet équivalent
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Equilibre déblais-remblais avec quelques évacuations de matériaux non-utilisables (débris d'anciennes voiries, produits de démolition de béton et maçonneries enterrées)
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>- Titres miniers du RNTM - Cavités non cartographiables source : http://www.georisques.gouv.fr/cartes-Interactives/ Ce risque s'applique à la ville et non pas à la parcelle.</p>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>- Inondation, (Sensibilité faible à très faible, cf annexe 8, carte des aléas liés à une exposition de remontée de nappe dans les sédiments) Prescrit le 30/10/2001. source : http://www.georisques.gouv.fr/cartes-Interactives/ Une étude des plus hautes eaux a levé les risques liés à l'inondation (cf extrait du rapport présenté en annexe 8)</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Phase Construction: bruits temporaires de construction Phase Exploitation: incidence classique due au faible bruit des installations de traitement d'air</p>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Phase Construction: vibrations temporaires de construction Phase Exploitation: non</p>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p>Equipement dont les zones d'accès sont éclairées : Parking véhicules légers (20 places) Accès véhicules légers et camions Equipement placé sous surveillance: caméras infrarouge et éclairage de sécurité à déclenchement sur sa clôture périmétrale. Pas d'émissions lumineuses particulières</p>
	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	
<p>Pollutions</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	
	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux inertes, dangereux ?</p>	<p>Il est prévu une filtration et une rétention des eaux usées contenant les solvants (faible quantité)</p>
<p>Patrimoine / Cadre de vie / Population</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle (SMT) projette de créer une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), reliant le stade couvert de Liévin au centre commercial de Noyelles-Godault via la gare de Lens. Le trajet prévu par le BHNS emprunte notamment la rue du Dr Piette, cependant ce projet n'a pas de lien direct avec la construction du Centre de Conservation du Louvre à Liévin.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet du Centre de Conservation du Louvre à Liévin se situe en milieu urbain, dans le cadre d'une requalification de site, sur une parcelle délimitée au nord par le parking existant Jean Jaurès, à l'ouest par la rue du docteur Piette, au sud par la rue du Berry et à l'est par la rue du Dauphiné.

Il a été conçu en tenant compte des enjeux architecturaux, environnementaux et paysagers locaux afin de se fondre dans l'environnement proche et lointain (le maître d'œuvre présente son projet comme étant un "bâtiment qui habite le paysage"). De ce fait son impact visuel sera sans conséquences majeures pour les riverains.

Le projet vise une performance énergétique ambitieuse bien qu'étant constitué de locaux dits "à process", et n'entrant pas dans le champ réglementaire. Le recours aux énergies renouvelables par l'emploi de la géothermie implique une absence de rejets polluants pour assurer les besoins en énergies du bâtiment.

L'objectif du bâtiment est de conserver les œuvres du musée du Louvre. Seule une vingtaine de personnes accéderont quotidiennement au site, sans ouverture au public.

La fréquence du trafic routier lié à l'exploitation du bâtiment sera très faible (2 à 3 camions par semaine), et donc non impactante.

Au regard de ces informations, nous pensons que ce projet peut être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1 L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3 Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5 Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
annexe 6: carte des aléas liés à une exposition de remontée de nappe dans les sédiments (source: BRGM)	
annexe 7a: Insertion du projet dans l'environnement lointain	
annexe 7b: Insertion du projet dans l'environnement proche	
annexe 8: extrait du rapport d'étude des plus hautes eaux	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Lille

le

14 MARS 2016

Signature

Le Directeur Général Adjoint
Pôle des Equipements Régionaux



Didier PERSONNE